

Nom _____ Prénom _____ sexe _____
Nationalité _____ Date de naissance _____

Adresse _____
Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Tél domicile _____ Tél professionnel _____

Tél mobile _____ Email _____

Profession _____ Poids _____ Kilogrammes (pour l'adaptation du matériel)

Autres sports pratiqués _____

Avez vous une Responsabilité Civile Aérienne (RCA) parapente pour l'année en cours ?
Si oui merci de nous donner votre numéro de licence FFVL ou nous fournir une photocopie : _____
Si non, vous devez pré-remplir votre licence & assurance en ligne sur le site de la Fédération Française de Vol Libre :
www.ffvl.fr (voir les conditions générales pour plus d'infos ou contactez notre secrétariat).

Comment nous avez-vous connu? _____

Personne à prévenir en cas d'accident : _____
_____ Tel _____

Avez vous déjà effectué un stage ?

Stage	Nombre de grands vols	Niveau FFVL Cycle 1 à 2 *	Ecole	Date
Initiation				
Progression cycle 1				
Perfectionnement cycle 1 à 2				
Performance cycle 2				
Pilotage				
cross				

*donner la couleur qui correspond à votre niveau du passeport de vol libre ffvl

Stage choisi _____ **Dates du stage** _____

Versé à titre d'arrhes la somme de 206 € à l'ordre de l'école « Les Ailes du Mont Blanc ».
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales, tarifs et conditions d'annulations.
A _____ le _____
Signature :

Autorisation pour les mineurs : je soussigné _____
Autorise mon fils / ma fille _____
à participer au stage de parapente choisi ci-dessus et dégage votre responsabilité.
A _____ le _____
Signature :

INFORMATIONS GENERALES & CONDITIONS D'ANNULATIONS

• Informations générales

Le prix des stages comprend :

Le matériel de vol pour les formations cycle 1 à 2 (voile récente, sellette avec protection dorsale, radio, casque, parachute de secours),

Vous êtes responsables du matériel qui vous est prêté. En cas de dégâts, si le matériel est abîmé ou perdu par manque de soin de votre part, les frais de réparation ou de remplacement sont à votre charge. Le matériel mis à disposition est de qualité et nous vous sensibiliserons sur le soin à y apporter.

La prestation d'un ou deux moniteurs (diplômés d'état parapente ou élève moniteur BEES 1^{er} degré), **les navettes en minibus 9 places**,

De la documentation en supports pédagogiques : le passeport de vol libre, le catalogue des sites du pays du Mont Blanc.

Le prix des stages ne comprend pas :

Les tickets de remontées mécaniques : info prix sur www.compagniedumontblanc.fr ou tel 04 50 53 22 75). Tarifs parapente en été sur présentation aux caisses de la licence FFVL et d'un document d'identité avec une photo.

Le matériel de vol pour les stages : formule de progression à la carte (forfait, au vol...), performance, cross, pilotage, itinérant grand sud, voyages, rando parapente, vol haute montagne et les engagements. Nous pouvons néanmoins vous fournir du matériel, consultez-nous.

La Licence : Cotisation FFVL et assurance RC Aérienne obligatoire. Différentes options sont possibles au choix.

Des stages ou voyages peuvent être ouverts à la demande sur groupes constitués.

Équipement à prévoir : chaussures montantes, vêtements de sport couvrant et chaud (éviter short et débardeur ou tee shirts courts), lunettes de soleil, gants légers.

Certains vols en haute montagne ne sont pas possibles en juillet et août du à un arrêté ministériel.

Pour votre hébergement : l'office du tourisme de Chamonix vous donnera tous les renseignements nécessaires : tel : 04 50 53 00 24 fax : 04 50 53 58 90. Nous pouvons aussi vous conseiller.

Paiement par chèque, espèces, ou par carte bleue (VAD possible) (Visa & Mastercard), virement bancaire.

Rendez vous des stagiaires : le premier jour du stage à notre local, 24 av de la plage à Chamonix (juste avant l'atterrissage du Bois du Bouchet). L'heure de rendez-vous est donnée lors de la confirmation de votre inscription à réception de vos arrhes, en général 8h30 au printemps et à l'automne, 8 h l'été.

Vous devez nous faire parvenir avant le début du stage :

Votre bulletin d'inscription dûment rempli avec une autorisation parentale pour les mineurs de 12 à 18 ans.

Un chèque d'arrhes de 206 € à l'ordre « des Ailes du Mont Blanc » qui confirmera votre inscription.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique du parapente (valide trois ans pour les 18 /40 ans, un an pour les compétiteurs, les plus de 40 ans, les 14 / 18 ans, moins de 3 mois pour les 12/14 ans)

Si vous ne possédez pas de RCA (obligatoire), prévoir de pré remplir le formulaire en ligne sur www.ffvl.fr (code école 03940). Pour ce faire, vous devez vous munir de votre certificat médical d'aptitude à la pratique du parapente. Prévoir un paiement en ligne par carte bleue ou envoyer un chèque à l'ordre de la FFVL le cachet de la poste faisant foi. Pour info licence assurance RCA élève minimum obligatoire : 27 € pour une semaine ou 42 € pour l'année civile hors options individuelle accident facultatives mais fortement conseillé : 25 € pour l'année civile.

Même si vous êtes assuré en RCA ailleurs pour la pratique du parapente (nous fournir une attestation de l'assureur), nous sommes une école FFVL et l'adhésion à la FFVL est obligatoire (32 € pour l'année civile).

Prévoir un document d'identité avec une photo si vous souhaitez bénéficier du forfait accordé aux parapentistes licenciés FFVL (à présenter aux caisses).

• Conditions d'annulations

En cas d'annulation de notre part d'une demi - journée ou journée pour raison météo : Vous ne paierez pas les demi-journées non faites. En effet, vous ne paierez que ce qui a été réalisé.

Journée de stage : environ 6 heures, demi journée : environ 3 heures.

Toute demi journée commencée est due même s'il n'y a pas de vol.

Toutes les journées réservées, en cas d'absence de votre part, sont dues sauf raisons médicales.

Notre structure se réserve le droit de modifier le contenu des stages et d'annuler un stage si le nombre de participants n'est pas atteint.

Si le client annule son stage avant la date du début, nous émettrons une facture de frais d'annulation selon le barème suivant:

Moins de 30 jours avant le début du stage : 100% des arrhes versées (sauf raison médicale)

Les stagiaires engagent toute leur responsabilité en ce qui concerne leur aptitude physique et psychologique à la pratique du parapente. Vous devez être conscients de votre engagement dans un sport dit « à risque ». Vous serez seul pilote à bord.

• Recherche de Qualité

Pour vous renseigner au mieux et au plus vite, notre structure d'accueil est équipée de téléphones fixes et portables, d'un Email, ainsi que d'un secrétariat.

Pour votre information : site Internet, fiches techniques complètes

Label Fédération Française de vol libre FFVL N°03940 " école française de vol libre "(www.ffvl.fr). L'école est déclarée comme établissement sportif auprès de la jeunesse et des sports N° ET 001273 et centre de formation ce qui vous garanti un enseignement de qualité

La conformité des sites (adaptés à une bonne progression pédagogique).

La qualification des enseignants, diplômés BEES 1^{er} degré option parapente ou en fin de formation professionnelle (1^e cycle du BEES). Diplômés guide de haute montagne pour les produits « haute montagne ». Les instructeurs sont assurés en RC professionnelle.

La qualité du matériel (parapentes homologués en classe DHV 1 ou DHV 1 – 2, de conception actuelle, adaptés au poids et au niveau de chaque élève. Sellette avec protection dorsale, casque aux normes EPI, radio, parachute de secours homologués)

La validation des étapes de votre progression de pilote selon le passeport de vol libre (cycle 1 à 2 / niveau blanc à marron / Brevet initial à brevet de pilote). Pratique sur le terrain, accompagnée de cours théoriques.

Groupes restreints pour une pédagogie différenciée.

Rotations en minibus et remontées mécaniques : efficace et rapide.

Salle de cours équipé de supports pédagogiques : TV, magnétoscope, DVD, tableau, carte, photos, bibliothèque...